



Studio OSMA en collaboration avec STRÅ Arkitekter, Flo, Conception d'un écolodge, hôtel Ørje © Thurston Empson

Incubateur Échelle Un Appel à candidatures 2026 Soutien à la création et au développement d'agences d'architecture

Créé en 2016 par l'Ensa Paris-Est, l'incubateur Échelle Un soutient les architectes dans la création, la reprise et le développement de leur entreprise. Il a également pour objectif de rassembler des structures réunissant des pratiques professionnelles élargies autour de la mission de l'architecte, capables d'enrichir et de développer une synergie collective sur plusieurs années.

Contenu

L'idée est de proposer une « boîte à outils » complète pour développer les structures dans les domaines juridiques, économiques, de la communication et de la prospection. Dans cette optique, Échelle Un propose aux architectes l'accompagnement suivant :

- des sessions de formation sur les stratégies de gestion et de développement d'une entreprise d'architecture,
- des conférences, des formations exclusives, des ateliers thématiques et des rencontres avec des acteurs de la construction et de l'aménagement,
- des permanences de conseil individuel avec le Syndicat de l'Architecture, des professionnels de la communication et du droit,
- un accès aux ressources matérielles et documentaires de l'école.

Publics cibles

Sous ses différentes formes, ce dispositif s'adresse aux architectes, aux urbanistes, aux paysagistes, aux architectes-ingénieurs, aux designers, aux scénographes qui créent leur activité, souhaitent consolider une structure récemment lancée ou reprennent une entreprise.

Tous les niveaux d'avancement du projet sont éligibles : de l'entreprise en cours de création à la structure déjà établie, dans la limite de 6 ans d'existence (hors périodes de congé parental, maternité, arrêt maladie, etc.).

Critères de sélection

Une vingtaine de structures sont sélectionnées chaque année dans le dispositif incubateur par un jury professionnel. Les critères de sélection portent sur la cohérence du projet, la complémentarité des profils et la motivation des candidats.

Il n'y a pas de limite d'âge.

Frais d'inscription

Droits d'inscription forfaitaire par agence pour un associé : 800 €
+150 € par associé supplémentaire.

Modalités d'inscription

Téléchargez le dossier d'inscription sur :
paris-est.archi.fr > Formations > Échelle Un incubateur.

Date limite de candidature : mardi 2 juin 2026.

Jurys

Les jurys auront lieu les jeudi 11 et vendredi 12 juin 2026.

Contact

Ronan Audebert
ronan.audebert@paris-est.archi.fr

Adresse

12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr